



Jean-Marie Cavada,  
Député européen

J E A N - M A R I E C A V A D A

## Pour un Centre Européen du Cinéma

Ancien journaliste, président de La Cinquième puis de Radio France, Jean-Marie Cavada est aujourd'hui Député européen et préside depuis janvier dernier l'Intergroupe Média. Ardent défenseur de la création et du droit d'auteur, il prône la mise en place d'un Centre Européen du Cinéma.

### **Vous avez été nommé Président de l'Intergroupe Média au sein du Parlement européen. Quels en sont le rôle et les objectifs ?**

**Jean-Marie Cavada :** Notre Intergroupe est un lieu de débats qui a pour objectif 2 grands axes : le premier concerne tout ce qui touche la liberté des médias et leur organisation pour servir la démocratie; le deuxième porte sur leur organisation économique par rapport au monde moderne, au développement, aux nouvelles technologies, aux nouvelles formes de consommation. L'Europe est un continent de cultures, construit sur l'histoire culturelle des pays. Une activité culturelle européenne qui soit indépendante notamment du monde américain et du monde asiatique doit être construite. Il faut doter l'Union européenne de tous les moyens lui permettant d'assurer un contenu de qualité.

La crise européenne et la crise mondiale que nous traversons mettent au premier rang de la stabilité des pays la préoccupation culturelle. Quand il y a crise, la culture devient plus importante que jamais. C'est un des rares liens qui ne soit pas dévalorisé.

### **À l'occasion du renouvellement du Parlement européen et de la Commission, le Programme MEDIA a réintégré la Direction Générale Culture et Éducation (et quitté la houlette de la DG Infso). Quelles peuvent être les conséquences d'un tel transfert ?**

C'est une très bonne chose. La DG EAC intègre les questions de patrimoine, de contenu culturel, la numérisation des cinémas. Les médias sont un véritable canal d'expression privilégié pour la culture et la diversité culturelle. Il y a donc une vraie logique à y réintégrer le programme MEDIA. Le drame, c'est de n'avoir jamais intégré le droit d'auteur à cette Direction. J'ai d'ailleurs interpellé la Commissaire Neelie Kroes\* lors de son audition sur la nécessité de travailler étroitement avec la Commissaire Androulla Vassiliou afin de trouver un équilibre entre protection du droit d'auteur et accès à la culture pour tous. La question du droit d'auteur est à la base de l'économie culturelle, il n'y aura pas de développement des cultures en Europe si les auteurs ne sont pas rémunérés. Et il ne serait pas admissible que le respect du droit d'auteur soit dilué

dans la modernité technologique. Mais je veux attirer l'attention publique : le fractionnement de l'activité culture-médias-télécom en plusieurs portefeuilles à la Commission est un mauvais coup à l'action culturelle européenne. Diviser pour régner ne sert pas la cause en profondeur.

### **MEDIA fêtera bientôt ses 20 ans. Comment évaluez-vous le bilan de ce programme tant au niveau de la professionnalisation du secteur audiovisuel en Europe que de la circulation des films ? Quel devrait être son avenir à l'heure où les négociations pour son renouvellement (prévu en 2013) commencent ?**

Son bilan est positif ! Grâce à MEDIA, chaque année plus de 60 formations sont cofinancées par l'initiative européenne, plus de 400 projets de films sont soutenus et 90 % des longs métrages européens circulent en Europe en dehors de leur pays d'origine. 2,5 millions de cinéphiles assistent à plus de 15 000 projections dans plus de 100 festivals soutenus par MEDIA. Ces résultats quantitatifs sont accompagnés d'une amélioration qualitative de la mise en œuvre du programme.

Mais la faiblesse structurelle du marché audiovisuel européen demeure et le déficit de circulation et de distribution des œuvres européennes contrebalancée par la présence hégémonique des productions américaines persiste. Pour trouver l'équilibre, il ne s'agit pas de brimer la production américaine mais de développer la production et la distribution des œuvres des pays d'Europe sur l'ensemble du continent.

Même si MEDIA est un programme ambitieux, il dispose de moyens trop faibles pour avoir l'impact espéré. Son budget de 755 millions d'euros sur 7 ans (2007 à 2013) est certes plus élevé que sur la période 2000-2006, mais réparti par année et par pays, ce budget correspond alors, à peu de chose près, à titre de comparaison, au budget promotionnel d'un seul film américain !

Il faut par ailleurs souligner le paradoxe suivant : la production cinématographique en Europe reste très vivante, mais son exportation outre-Atlantique demeure très limitée (moins de 5% des films européens y sont diffusés). Le programme doit prendre en compte ce paradoxe, promouvoir davantage le cinéma européen en dehors de nos frontières, et surtout s'adapter à l'ère du numérique via des aides de financement mais aussi des formations.

**Le déploiement numérique s'accélère et pour l'accompagner, MEDIA met en place un nouveau soutien. Quelle est la position de votre Intergroupe sur ce sujet ? Cette transition numérique constitue-t-elle selon vous un risque ou une opportunité pour le cinéma européen ?**

L'Intergroupe Média est très attentif à ces sujets. Le numérique fait partie de ses principales priorités. Il est du rôle des institutions européennes d'accompagner les grands acteurs du monde

cinématographique dans cette évolution au tout numérique.

Le cinéma européen pourrait en effet s'en trouver fragilisé, mais a contrario y puiser de nouvelles potentialités d'extension. En termes de distribution par exemple, une copie numérique de film peut revenir jusqu'à dix fois moins cher qu'une copie 35 mm classique : cette économie pourrait faciliter la diffusion des films européens dans le monde. Cette mutation peut aussi déboucher sur de nouveaux créneaux commerciaux, de nouveaux emplois et de nouveaux services au consommateur.

Les salles doivent investir dans le réaménagement complet de leur matériel de projection. Il y a là de très gros besoins de financement mais aussi des besoins en formation : la mutation des outils et des savoirs faire va être complète.

Il deviendra plus difficile de contrôler la réelle programmation des salles. L'Europe va devoir faire face au risque d'envahissement des salles par les films en relief américains, mais bénéficiera d'une plus grande diversité de programmation, notamment grâce aux contenus (alternatifs, 3D, opéra...).

**Pensez-vous qu'il existe une cinématographie européenne et si oui, comment la définiriez-vous ?**

Le marché audiovisuel européen se distingue par son caractère fragmenté, du fait de la multiplicité des producteurs de petite et moyenne tailles et surtout du fait de la diversité des langues. Le Cinéma européen se fait autour d'auteurs et d'acteurs.

Devant l'abondance des moyens technologiques de distribution du spectacle, nous abordons une ère nouvelle où il ne faut pas commettre d'erreurs. À plusieurs reprises dans notre histoire, nous avons privilégié le développement des tuyaux où se sont engloutis des

investissements énormes. En parallèle, nous n'avons pas développé une industrie de création des contenus à la hauteur. Le moment est venu de réfléchir à ce déséquilibre que je juge dangereux.

Plusieurs pays européens tentent à leur manière de créer une activité de contenus cinématographiques ou fictionnels par différentes incitations, fiscales notamment. C'est louable, mais notoirement insuffisant. On assiste en Europe à une résurgence de la création par l'image, notamment cinématographique. La plupart des pays de notre continent voit naître de nouveaux auteurs, de nouveaux cinéastes, de nouvelles productions. Le moment est venu de donner à cet élan un socle économique notamment en créant au niveau communautaire un fonds de soutien à la création artistique qui pourrait s'abonder sur un modèle comparable à celui du CNC français. Il est très important de relever le défi de la demande de produits par une offre issue de notre diversité continentale européenne. Un Centre Européen du Cinéma, totalement dédié à la création, s'impose désormais.

\* Neelie Kroes, Commissaire européenne en charge de la stratégie numérique.

Contact :  
[www.jeanmariecavada.eu](http://www.jeanmariecavada.eu)